

# QUAND L'INVISIBLE DEVIENT OBSTACLE

LES ESPACES VERTS FACE AUX BESOINS DES PERSONNES AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

Auriane Moser & Emeline Mettraux // HETS-FR

## INTRODUCTION

Les espaces verts sont essentiels au bien-être, mais leur conception standardisée crée des barrières invisibles pour les personnes avec un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA).

Le constat : Surcharge sensorielle, imprévisibilité et manque de refuges transforment ces lieux de ressourcement en sources d'anxiété.

« Comment co-construire des espaces verts inclusifs avec les personnes présentant un TSA pour favoriser leur inclusion sociale ? »

## MÉTHODE & OUTILS D'ANALYSE

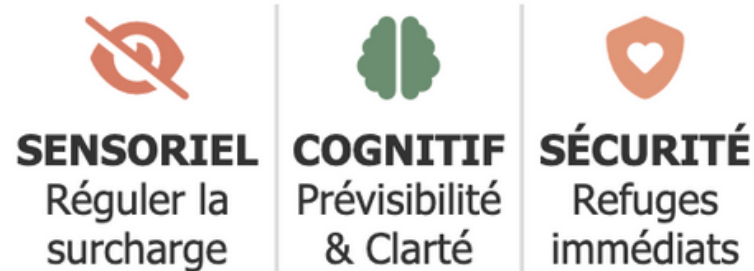
Revue de littérature (5 auteurs clés) analysée sous le prisme du MDH-PPH (interaction environnement/personne).

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## BESOINS SPÉCIFIQUES

L'accessibilité réelle repose sur 3 piliers interdépendants :



## CO-CONSTRUCTION

L'expert de vécu est central pour valider les solutions :

- Usagers TSA : Valident le ressenti.
- Familles : Documentent les routines.
- Collectivités : Assurent la pérennité.

## AMÉNAGEMENTS

Pour passer de l'exclusion à l'inclusion, l'environnement doit devenir un facilitateur :

### 1. ZONAGE SENSORIEL

Créer des gradients pour permettre le choix et l'autorégulation :



### 2. LISIBILITÉ ET PRÉVISIBILITÉ

- Signalétique pictographique.
- Parcours continus (sans rupture).
- Pré-visite : Infos en amont.

### 3. REFUGES

Espaces de repli végétalisés pour réduire la charge sensorielle

## RÔLE DU TRAVAIL SOCIAL



### MÉDIATEUR & TRADUCTEUR

Le travailleur social traduit les besoins invisibles en langage technique pour les urbanistes et soutient le pouvoir d'agir des usagers.

## RÉSULTATS

- Dimension Spatiale : Nécessité d'une modulation sensorielle (zones calmes vs actives).
- Dimension Sociale : Importance de la prévisibilité (signalétique, scénarios sociaux).
- Dimension Politique : La co-construction (experts de vécu) est le seul garant de la pérennité.

## CONCLUSION

L'accessibilité ne se limite pas à l'entrée du parc : elle concerne tout le parcours inclusif. Rendre l'environnement apaisant est un levier de justice sociale.



## CONTACT

auriane.moser@hes-so.ch // emeline.mettraux@hes-so.ch

## RÉFÉRENCES

